

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca


Prix Initiative porteuse d'un soutien aux familles

 CAMF
Édition 2018
Carrefour informationnel et social

Prix Octas Ville et organisme parapublic

 Réseau ACTION TI
Édition 2018
Créalab

Prix Culture et développement

 Réseau les Arts et la Ville
Édition 2018
Été Poitras

Plume d'or

 ACMQ
Édition 2018
Campagne de promotion
Été Poitras

Temple de la renommée

 Grands Prix Desjardins
de la culture
Édition 2017
Bâtisseur

Sondages en ligne

La Ville de Repentigny vous consulte

Limites de vitesse sur le territoire

Un an après le déploiement d'un premier projet pilote d'atténuation des limites de vitesse, la Ville de Repentigny étudie la possibilité d'appliquer cette mesure à l'ensemble du territoire. Les citoyens sont invités à prendre part à la réflexion en participant à une consultation en ligne sur la plateforme Parlons Repentigny.

«La diminution des limites de vitesse s'inscrit en complément des différentes stratégies de prévention en place qui contribuent à rendre nos quartiers sécuritaires sans compromettre la fluidité de la circulation. Nous croyons que cela pourrait avoir un impact positif sur la quiétude des Repentignois et des Repentignaises. C'est d'ailleurs pourquoi nous souhaitons connaître leur avis avant d'envisager le déploiement à grande échelle d'une telle mesure», indique la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

Cinq secteurs en test

À l'automne 2017, dans le cadre d'un premier projet pilote, la limite de vitesse a été abaissée à 40 km/h dans les rues résidentielles

des secteurs de la Paix et Jean-Claude-Crevier, et à 30 km/h dans les rues ceinturant les parcs de ces secteurs. Puis, au printemps dernier, les mêmes mesures ont été appliquées dans les secteurs Champigny et Beauchesne dans le cadre d'un second projet pilote. La limite de 40 km/h était également valide sur les rues collectrices. La limite de vitesse est également passée à 50 km/h sur le chemin de la Presqu'Île.

À ce jour, les lecteurs de vitesse installés sur plusieurs artères de même que les observations policières permettent de croire que les résultats sont très concluants dans la majorité des secteurs.

Donnez votre avis

À compter du 12 septembre, les citoyens sont invités à se rendre au parlonsrepentigny.ca et à se prononcer sur les limites de vitesse actuelles et suggérées en fonction des types de voies de circulation (rues, collectrices, etc.) Le chemin de la Presqu'Île fait l'objet de propositions distinctes. «Depuis l'entrée en



vigueur du projet pilote, la limite de 50 km/h sur le chemin de la Presqu'Île engendre de nombreuses réactions, positives et négatives. Cette démarche de consultation nous permettra ainsi de connaître l'opinion des résidents du secteur et de celles et ceux qui empruntent cette route quotidiennement», ajoute la mairesse.

La consultation sera en ligne jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Parlons Repentigny se renouvelle

La plateforme Parlons Repentigny a subi plusieurs améliorations au cours des dernières semaines afin de répondre davantage à sa vocation consultative.

Ainsi, de nouvelles fonctionnalités permettront aux citoyens de se prononcer sur des enjeux en votant de manière anonyme (s'ils le désirent), d'appuyer leur position avec un commentaire et de suivre, en temps réel, le pouls de la population.

«Nous avons recentré Parlons Repentigny sur ce qui le distingue de nos autres outils, c'est-à-dire ses fonctions de consultation. Notre désir de bâtir un Repentigny à l'image de sa communauté demeure et avec cette nouvelle formule, nous sommes encore plus outillés pour le faire», indique Mme Deschamps.

Les citoyens pourront de nouveau accéder à la plateforme à compter du 12 septembre en se rendant au parlonsrepentigny.ca.



Jusqu'au 6 septembre Légalisation du cannabis

Le 17 octobre prochain entrera en vigueur la loi fédérale sur la légalisation du cannabis. Cette loi encadrera la production, la distribution, la vente et la possession du cannabis au Canada. Au Québec, l'Assemblée nationale a adopté une loi légiférant plus particulièrement la commercialisation du cannabis par une société d'État et la protection de la santé publique.

Les municipalités ont également le pouvoir de légiférer sur certains enjeux, notamment l'emplacement des points de vente sur leur territoire, les zones de production et la consommation dans les espaces publics.

Dans la préparation de sa propre législation, la Ville de Repentigny souhaite connaître l'opinion des citoyennes et des citoyens sur les différents champs d'intervention qui lui sont attribués en lien avec la légalisation du cannabis.

Ils sont invités à donner leur avis en répondant au sondage disponible sur la page d'accueil du site internet de la Ville (dans le carrousel) ou sur ses réseaux sociaux. Le sondage sera en ligne jusqu'au 6 septembre inclusivement.



Suivez-nous sur


**ON LE FAIT
POUR
NOUS!**
Distribution des bacs bruns en cours
Plus de détails en page 7



La collecte des matières organiques est à nos portes

Le 1^{er} octobre prochain, Repentigny aura pris un virage important avec l'entrée en vigueur de la collecte des matières organiques. Tout l'été, notre équipe environnementale est allée à votre rencontre et a répondu à vos questions afin de bien vous préparer à intégrer le tri des matières organiques à vos habitudes. Au fil de nos activités, vous avez été plusieurs à partager votre engouement pour ce geste simple, mais dont la portée est exponentielle. Le temps est venu pour Repentigny de joindre l'effort collectif et de contribuer à un avenir durable dont bénéficieront les générations futures. Plus d'un tiers des municipalités du Québec ont joint le mouvement. Joignons-nous à elles!

Le compte à rebours est commencé. Dans quelques jours, si ce n'est déjà fait, vous recevrez votre bac brun à la maison. Je vous invite à l'ouvrir et à vous familiariser avec ce qu'il contient. Prenez également quelques instants pour consulter notre site internet où des outils sont déjà à votre disposition. À vous de jouer maintenant!

Repentigny en mode consultation

Comme vous le savez, le projet de loi fédéral sur la légalisation du cannabis entrera en vigueur le 17 octobre prochain. Comme municipalité, nous devons nous positionner sur certains enjeux. Nous souhaitons que cette réflexion soit un exercice collectif et c'est pourquoi je vous invite à répondre au sondage présentement en ligne sur notre site internet. En y participant en grand nombre, vous nous permettrez de connaître le pouls de la population et d'agir dans l'intérêt des Repentignois et des Repentignaises, et ce, dans la limite des pouvoirs qui nous sont accordés comme municipalité dans ce dossier.

Toujours dans cet esprit consultatif, très bientôt, vous pourrez également vous prononcer sur le projet d'abaissement des limites de vitesse sur le territoire. Après deux projets pilotes, nous souhaitons vous entendre sur cette initiative qui s'inscrit en complémentarité des stratégies de prévention mises en place pour rendre nos quartiers toujours plus sécuritaires. La consultation aura lieu sur la plateforme Parlons Repentigny, qui a d'ailleurs subi récemment quelques petits changements qui faciliteront votre navigation et amélioreront votre expérience en général. C'est pourquoi je vous encourage à utiliser ce canal pour nous donner votre avis sur cette initiative.

En terminant, encore cette année, nous avons eu droit à un été des plus effervescents. Non seulement dame Nature nous a offert une température à faire rêver, mais nos équipes et nos partenaires se sont surpassés en élaborant une programmation époustouflante. Merci aux milliers de citoyennes et de citoyens qui y ont donné vie!

Chantal Deschamps

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny



© Gabriel Lalonde. Les migrants (détail). 2018.



© Francine Vernac. Le cycle lunaire, juillet I, (partie). 2002.

Du 20 septembre au 31 octobre 2018

Découvrez les œuvres de Gabriel Lalonde et Francine Vernac

Les artistes Gabriel Lalonde et Francine Vernac s'unissent afin de présenter au Centre d'art Diane-Dufresne leur exposition *Le geste est une parole*.

« Gabriel Lalonde et Francine Vernac sont des artistes de grand talent qui s'expriment de multiples façons sur les thèmes de l'écriture et de la désécriture. Inspirée de leur approche multiforme, une série d'ateliers et d'activités sera offerte pour toutes et tous au Centre d'art Diane-Dufresne. Même les Journées de la culture seront célébrées sous le thème des mots cette année. Voilà donc une occasion d'explorer à fond cette thématique par l'entremise de différentes disciplines artistiques », invite la mairesse.

Par le geste, les artistes détachent l'écriture de son sens codifié et en brisent les conventions. Ils isolent le signifié et n'en retiennent

que le mouvement. Ils libèrent la lettre, le mot et la phrase de leur composante première et les rendent différemment. Métamorphosée par les artistes, dépouillée de sa lisibilité initiale, l'écriture s'efface et les conventions éclatent.

L'exposition rassemble des travaux sur papier, sur carton, sur toile et sur bois; elle présente des encres, des huiles, des acryliques, des gravures, des livres d'artistes, des livres-objets, des assemblages/accumulations réalisés à partir de chaises, de portes, de tiroirs, de bois, de matériaux recyclés, d'œuvres « mortes » (toile et papier), de papier journal et de pâte de papier.

Horaire du Centre d'art Diane-Dufresne :

Mardi au vendredi : 13 h à 17 h

Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

Entrée libre.

Du 28 au 30 septembre 2018

Repentigny célèbre les Journées de la culture dans l'Espace culturel

les journées de la culture

« Si les Journées de la culture peuvent être aussi festives, c'est notamment grâce à la collaboration des organismes culturels de chez nous qui se joignent à la Ville pour concevoir une programmation de haute qualité. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges, parce que la culture nous rassemble et nous rend vivants », invite Mme Deachamps.

Durant les trois jours, des visites patrimoniales seront offertes au Moulin Grenier et à l'église de la Purification. Des parcours théâtraux feront également découvrir les grandes personnalités repentignaises les 29 et 30 septembre, respectivement dans les cimetières de la Purification et Saint-Paul-l'Ermitte.

La grande Journée créative Samedi 29 septembre

Nombreuses activités, certaines offertes en continu et d'autres à heures fixes, animeront l'Espace culturel de 10 h à 16 h.

Parmi les spectacles présentés :

- 10 h à 10 h 30 Atelier théâtral et musical en compagnie du Chat botté Théâtre Advienne Que Pourra
- 11 h à 11 h 30 Prestation théâtrale « Le Chat botté » Théâtre Advienne que pourra
- 12 h à 12 h 30 Prestation musicale Mathilde Joncas et Antoine Monteiro
- 13 h à 13 h 45 Mini-concert d'une chorale Ensemble vocal Art et Son
- 14 h à 14 h 50 Théâtre de rue : « Tong » La Fille Du Laitier
- 15 h à 15 h 40 Spectacle « Le fleuve des mots » Théâtre Puzzle

La programmation complète est disponible au ville.repentigny.qc.ca/journees-culture.

Cinq ateliers à venir au Créalab

Le Créalab est un laboratoire multimédia destiné aux élèves du secondaire, des cégeps et des universités, ainsi qu'aux jeunes entrepreneurs. Doté d'équipements à la fine pointe des technologies, il permet la réalisation de projets créatifs de toutes sortes.

■ Programmation de robots

16 septembre, 14 h

Vous aimeriez apprendre à programmer un robot afin qu'il vous obéisse? Saisissez cette occasion!

■ Atelier de photographie avec un cellulaire

14 octobre, 13 h

Apprenez comment prendre une photo de qualité professionnelle à l'aide de votre cellulaire.

■ Conférence de Sophie Bienvenu

22 octobre, 19 h

Rencontrez l'auteure des romans *Cherchez Sam* et *Autour d'elle* à l'occasion de la Semaine des bibliothèques publiques. Adolescents et adultes sont les bienvenus.

■ Atelier de tricot

6 octobre, 13 h

Avec l'automne qui vient, apprenez à tricoter un foulard en compagnie du Cercle de fermières.



Dimanches au Petit Village

Partez à la découverte du patrimoine repentinois

Tout près de chez vous se trouve un secteur patrimonial paisible où la diversité architecturale, la qualité et la disposition des habitations et la végétation dense évoquent à la fois un vieux village et un endroit de villégiature. Tous les dimanches du mois de septembre, dès 12 h 30, des animations et des spectacles de rue animeront le Petit Village lui conférant son ambiance d'antan. Les activités se dérouleront sur le parvis de l'église Saint-Paul-l'Ermitte. L'entrée est gratuite.

Conte et légende par **Éric Michaud** 2 septembre, 12 h 30

Éric Michaud, le Roi des menteurs, vous accueille dans son univers intrigant. Avec humour et originalité, il vous raconte une histoire et des légendes. Vérité ou mensonge? À vous de le deviner!

Prestation musicale de la fanfare 9 septembre, 12 h 30

L'Espace Forain présente une fanfare haute en couleur qui saura vous faire danser. Taratata! Soyez-y!

Musique traditionnelle : coureur des bois 23 septembre, 12 h 30

Laissez vos plus beaux souvenirs rejaillir grâce à une sélection des plus grandes chansons traditionnelles québécoises.

Parcours théâtral : les grands personnages 30 septembre, 12 h 30

Un paysan rigolo vous présente les grandes personnalités repentinoises à travers un parcours théâtral historique dans le cimetière.



De nouvelles installations à la bibliothèque Edmond-Archambault

Les travaux de rénovation effectués à la bibliothèque Edmond-Archambault au cours du mois de juin ont permis de réaménager l'aire d'accueil pour faire place à deux bornes d'emprunt en libre-service et à une étagère de retour intelligente. C'est une nouvelle ère qui débute dans votre bibliothèque!

Comme d'autres au Québec, les bibliothèques de Repentigny ont fait le choix de s'adapter aux avancées technologiques et de suivre le mouvement de la Ville intelligente pour rendre le service public toujours plus moderne. Ce virage technologique est une très bonne nouvelle pour les usagers et le personnel des bibliothèques.

Des usagers autonomes

Les usagers bénéficieront d'une plus grande confidentialité et pourront effectuer des transactions au moment où ils le souhaitent et à leur rythme.

Le retour des documents se fait de façon conviviale. Plus besoin d'attendre en file, il suffit de déposer ses documents sur une étagère prévue à cet effet. Les opérations de retour et d'activation de la puce se font automatiquement.

Nul besoin d'avoir des connaissances informatiques pour comprendre le fonctionnement de ces bornes, mais si vous avez des questions, le personnel que vous connaissez sera toujours heureux de vous répondre.

Du personnel disponible

Les employés n'auront plus à s'occuper des transactions et pourront se concentrer sur les besoins des usagers : conseiller les lectrices et les lecteurs, expliquer le fonctionnement des équipements et répondre aux questions.

Et ne vous inquiétez pas pour vos commis aux prêts préférés! Tous les postes sont maintenus. Leur mission sera désormais davantage tournée vers l'accompagnement. De quoi rendre notre bibliothèque encore plus humaine!



▲ Deux bornes d'emprunt permettent aux usagers d'effectuer des transactions à leur rythme.

Le 15 septembre

La Station de purification de l'eau vous ouvre ses portes

Comment l'eau passe-t-elle de la rivière à votre robinet? Apprenez-en plus sur le traitement des eaux et découvrez les impressionnantes installations de la Station de purification (SPE) le 15 septembre prochain à l'occasion d'une journée portes ouvertes.

De 10 h à 16 h (dernier départ), les citoyens sont invités au 535, rue La Traverse, pour une visite guidée accompagnée d'un technicien. Les visites se feront par groupes de 10 à 20 personnes, formés sur place, et des départs auront lieu tout au long de la journée.

D'une durée d'environ 30 minutes, la visite donnera accès à différentes sections de la station. Les participants y verront notamment les laboratoires, la salle de contrôle, la nouvelle station de pompage, etc.

Sur place, les visiteurs pourront également en apprendre un peu plus sur la SPE par le biais d'affiches informatives en plus d'effectuer une visite virtuelle de la nouvelle réserve d'eau potable, un réservoir d'une capacité de 8,5 M de litres construit l'an dernier.

La brigade environnementale sera également présente afin de vous sensibiliser à la bonne gestion de l'eau potable. Elle pourra aussi répondre à vos questions en vue de l'arrivée prochaine de la collecte des matières organiques.

Les enfants sont les bienvenus! Toutefois, pour des raisons de santé et de sécurité, l'utilisation de poussettes n'est pas recommandée. Prenez note que le port de chaussures fermées est conseillé.

La visite est gratuite. En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain, aux mêmes heures.

◀ Les installations initiales de la SPE ont été mises en opération en 1959. De nombreuses améliorations ont été apportées depuis afin de répondre aux normes, particulièrement au cours des 10 dernières années.



Club des Aventuriers du livre

Un été de lecture sous le thème du camping

La 24^e édition du Club des Aventuriers du livre s'est terminée le 22 août dernier avec les histoires autour du feu de M. Guillaume au Centre communautaire Laurent-Venne. Lors de cette soirée, de nombreux prix ont été remis en présence de Mme Denyse Peltier, présidente de la commission des Arts, culture et lettres, ainsi que des représentants des commanditaires du Club des Aventuriers du livre : Mme Stéphanie Devault, représentante de Devault La Source du Sport, Mme Julie Racette, chef de section – Centre aquatique Jacques-Dupuis et Mme Marie-Pier Dansereau, représentante jeunesse de la Caisse Populaire Pierre-Le Gardeur. Merci à nos commanditaires et félicitations à la grande gagnante de l'édition 2018, Maria Mustipan.



Le Fouineur

Ateliers de devoirs

Des ateliers de devoirs supervisés et soutenus par des intervenantes en ressources pédagogiques, secondées par des bénévoles, sont offerts aux élèves du primaire du mois de septembre au mois de mai, et ce, dans les deux bibliothèques de Repentigny. Ces ateliers se déroulent dans l'Espace Fouineur, un environnement propice pour faire ses devoirs tout en ayant accès aux outils et documents adéquats. Aucune inscription n'est requise pour bénéficier du service. Ces ateliers sont gratuits et s'adressent à tous les enfants fréquentant une école primaire de la Ville. À noter, les élèves de 1^{re} année doivent être accompagnés par un adulte.

Les ateliers commencent le 17 septembre à la bibliothèque Robert-Lussier, et le 18 septembre à la bibliothèque Edmond-Archambault.

Prix du Carrefour action municipale et famille

Le Carrefour informationnel et social remporte le prix « Initiative porteuse d'un soutien aux familles »

Un an après sa mise sur pied en partenariat avec la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, le Carrefour informationnel et social, une initiative conjointe de la Ville de Repentigny, de la MRC de L'Assomption et du Centre à Nous, est récipiendaire du prix du Carrefour action municipale et famille « Initiative porteuse d'un soutien aux familles », dans la catégorie « Municipalités de plus de 25 000 habitants ».

Réalisation collective et inclusive

En activité dans les locaux du Centre à Nous, le Carrefour informationnel et social est un service d'accueil et d'accompagnement personnalisé dont la mission est de venir en aide aux personnes vulnérables ou aux prises avec de multiples problématiques en les guidant vers les ressources du milieu disposées à leur offrir un soutien adapté. Il représente ainsi un prolongement physique du service d'information 211.

« Ce projet est l'exemple concret d'une démarche concertée réussie à laquelle ont participé nos citoyens et nos partenaires communautaires et institutionnels. Leur importante contribu-

tion a permis la mise sur pied d'un modèle d'accompagnement novateur, personnalisé et inclusif qui mise sur la solidarité au sein de la communauté pour répondre à de réels besoins. Voilà la vision repentignoise du vivre-ensemble collectif. Quelle fierté que de voir cette initiative récompensée par le milieu », témoigne Mme Josée Mailhot, conseillère municipale et présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire à la Ville de Repentigny.

De juin 2017 à avril 2018, plus de 220 personnes ou familles de la MRC L'Assomption ont bénéficié de ce nouveau service. Dans plus de 30 % des cas, les demandes avaient trait à des besoins fondamentaux, soit l'alimentation, le logement ou l'assistance matérielle.

Le concours des Prix du Carrefour action municipale et famille met en lumière des initiatives inspirantes qui répondent, dans un esprit de solidarité, aux besoins de toute la famille, des tout-petits aux aînés.



▲ De gauche à droite : Micheline Charpentier, directrice du cabinet de la mairesse de la Ville de Repentigny, Véronique Moreau, chef de division Soutien à la vie communautaire à la Ville de Repentigny, Mario Morais, président du Centre à Nous, Josée Mailhot, conseillère municipale et présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire à la Ville de Repentigny, et Sonia Lussier, agente de développement pour le Carrefour informationnel et social.

Repentigny est pleine de vie

Les Repentignois et les Repentignaises ont été nombreux à profiter des différentes sorties festives, sportives et culturelles sur le territoire au cours de l'été.

L'équipe municipale repentignoise était au rendez-vous pour la traditionnelle Virée de la mairesse. Des milliers de personnes ont sillonné les rues de la ville pour parcourir 15 km à vélo, en trottinette, à la course ou en patins à roues alignées. ▶



C'est avec le regard lumineux et rempli d'admiration que des centaines de jeunes mordus de soccer ont rencontré les joueurs à l'occasion de l'événement Célébration soccer BMO Impact de Montréal. ▼

Plusieurs élus étaient sur place, au parc Jean-Claude-Crevier, en compagnie des membres de l'équipe de soccer montréalaise. ▼

Mon Festival a connu un franc succès! Les familles ont été nombreuses à participer aux activités et à assister aux différents spectacles. ▼



▲ Malgré la pluie, le public était présent au parc de l'Île-Label pour les festivités de la Fête nationale. ▼



◀ L'exposition Créer : l'été des rencontres improbables a fait parler d'elle! Au vernissage, les élus ont eu la chance de faire connaissance avec plusieurs célébrités dont Raoul Duguay, Diane Dufresne, Lewis Furey, Michel Tremblay, Geneviève Borne, Sophie Thibault, Brigitte Lafleur, Chloé Sainte-Marie, Richard Langevin et Sophie Faucher, qui animait l'événement.

Des représentations théâtrales de toutes sortes ont eu lieu à l'occasion du Festival Fous de théâtre. La pièce ambulatoire Pique-nique a provoqué plusieurs fous rires chez les grands comme chez les petits. ▶

▼ C'est le cœur à la fête que des centaines et des centaines de festivaliers se sont réunis à l'occasion du Rendez-vous Estival de Le Gardeur. Musique, rencontres interculturelles et vivre-ensemble étaient à l'honneur à l'occasion de cet événement haut en couleur.



▲ Les voix de Raphaëlle Paquette et de Robert Marien, accompagnées de la musique de l'Ensemble Vox Luminosa, ont fait vivre un moment magique aux milliers de personnes présentes au concert de l'Arasmusique.

Modification à la réglementation sur les systèmes d'alarme

Une modification au règlement 138 concernant les systèmes d'alarme prévoit désormais l'imposition d'une amende pour le déclenchement non fondé d'une alarme.

Ainsi, une amende de 50 \$ peut être remise en cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement du système d'alarme, ou lorsque celui-ci est enclenché inutilement. Lors d'une récidive dans les 12 mois suivant la date du premier événement, la somme passe à 75 \$ et à 100 \$ lors d'une seconde récidive.

Le propriétaire peut également se voir imposer, en sus de l'amende prévue au règlement, des frais administratifs de 50 \$ à 75 \$.

Parmi les causes fréquentes d'une alarme non fondée, on trouve notamment la défectuosité de l'appareil, l'oubli de désarmer, une pile faible lors d'une panne

électrique, un détecteur de mouvement ou infrarouge trop sensible et la négligence de l'entretien.

Cette modification à la réglementation vise à encourager les propriétaires à installer et à entretenir leurs systèmes d'alarme de façon adéquate. Lorsqu'ils sont en bon état, les systèmes d'alarme, de même que les avertisseurs de fumée, peuvent sauver des vies en cas d'incendie.

L'an dernier, les alarmes non fondées ont engendré 237 déplacements inutiles du Service de prévention et lutte contre les incendies seulement pour le territoire de Repentigny. En plus de monopoliser des ressources qui pourraient être appelées à intervenir lors de vraies situations d'urgence, le déplacement de véhicules lourds entraîne inévitablement plus de risques d'accident.



Plus de 8 000 visites préventives en 2017



Le Service de prévention et lutte contre les incendies a dressé un bilan positif de ses activités 2017, particulièrement en matière de prévention, alors que 8 078 unités de logement, commerces et industries ont été visités ou rejoints par les pompiers à Repentigny, Charlemagne et L'Épiphanie. Seulement pour les visites résidentielles, il s'agit de 1 727 de plus que l'objectif qui avait été fixé.

La prudence et la vigilance toujours de mise en zone scolaire



Le Service de police de Repentigny sensibilise la population en vue d'une rentrée scolaire agréable et sécuritaire.

Jusqu'au 28 septembre, le service mènera son opération annuelle afin d'assurer la sécurité des milliers d'élèves qui reprendront le chemin de l'école et de voir à l'adoption de comportements sécuritaires par les automobilistes.

« Cette opération est très utile puisqu'elle permet aux automobilistes de reprendre leurs bonnes habitudes. Une augmentation de l'achalandage sur le réseau routier est à prévoir à proximité des 27 écoles primaires et secondaires du territoire repentinois. Non moins de 150 heures de surveillance policière sont ainsi planifiées dans les zones scolaires au cours des prochaines semaines », s'est exprimé le président de la commission Sécurité urbaine, M. Raymond Hénault.

Un rappel aux élèves et aux automobilistes

Les policiers seront particulièrement présents aux abords des écoles et s'attarderont à la vitesse en zone scolaire, au respect des arrêts, des zones de stationnement interdit, des clignotants des autobus scolaires et des brigadiers, à l'utilisation du cellulaire au volant et au port de la ceinture de sécurité.

De plus, comme chaque année, les agents sociocommunitaires visiteront toutes les directions d'école pour faire de la sensibilisation à la suite de la rentrée scolaire.

Respect des brigadières et des brigadiers

La rentrée des classes représente également le retour des brigadières et des brigadiers scolaires aux intersections stratégiques. Fidèles au poste, beau temps, mauvais temps, ceux-ci sont responsables de la sécurité des écoliers. Leur rôle est crucial. La courtoisie à leur égard et le respect de leurs directives ajoutent à la qualité de leurs interventions tout en contribuant à une rentrée scolaire sans incident.

Stationnement

Le Service de police demande aussi la collaboration des parents lorsqu'ils viennent reconduire les jeunes à l'école, en les enjoignant notamment à respecter les interdictions de stationnement à proximité des établissements scolaires. Celles-ci sont conçues pour assurer la sécurité des jeunes. Il est strictement interdit de s'immobiliser dans les zones d'interdiction, et ce, même en demeurant à l'intérieur de son véhicule.

La rentrée scolaire selon REP

REP aussi est fin prêt pour la rentrée scolaire! Retrouvez notre vedette canine dans sa plus récente aventure alors qu'il aide, à sa façon, une brigadière scolaire à faire traverser des enfants.

Profitez de votre visite au defibonneconduite.com pour voir ou revoir les autres capsules de la série, de petits rappels des bons comportements à adopter sur la route et en collectivité.

Il ne vous restera qu'à remplir le formulaire d'inscription pour courir la chance de remporter la cinquième des six cartes cadeaux de 750 \$ des Galeries Rive Nord tirées tout au long de la campagne. Bonne chance à tous!



Une foule d'activités pour le Mois de prévention des incendies

Du 10 septembre au 13 octobre, le Service de prévention et lutte contre les incendies offrira une panoplie d'activités tout aussi amusantes les unes que les autres en vue de sensibiliser la communauté repentinoise à la sécurité incendie.

La caserne ouvre ses portes

La caserne 50 (270, rue Valmont) ouvrira ses portes le 23 septembre, de 10 h à 16 h, pour vous accueillir et vous faire découvrir l'univers du métier de pompier. Visite de la caserne, photos souvenirs, jeux gonflables et dîner en compagnie des pompières et des pompiers sont des activités que les enfants ne voudront certainement pas manquer. Des souvenirs assurés!

Concours « Le Quiz des pompiers »

Du 4 septembre au 12 octobre, les enfants de la maternelle à la 6^e année sont invités à participer en ligne au concours « Le Quiz des pompiers ». Consultez le ville.repentigny.qc.ca/incendies pour vous inscrire. Le tirage aura lieu le 15 octobre prochain.

À la découverte des pompiers

Au cours des prochaines semaines, les garderies en milieu familial auront l'opportunité d'offrir à leurs tout-petits une activité pour découvrir le métier de pompier.

Kiosques d'information

Des kiosques d'information seront installés dans différents lieux de la ville au courant du mois. C'est le moment pour vous d'obtenir des réponses à vos questions concernant la prévention et la lutte contre les incendies.

27 septembre de 13 h à 21 h : Métro à l'Épiphanie

4 octobre de 13 h à 21 h : Métro Fogarty à Charlemagne

9 octobre de 13 h à 21 h : Canadian Tire à Repentigny



Des nouveautés dans nos parcs

La Ville de Repentigny a mené différents chantiers sur les rues de son territoire cet été, en plus de procéder à la réfection, à l'amélioration et à l'installation de divers équipements dans ses parcs.

La piscine et la pataugeoire du parc Lachapelle ont ainsi profité d'une cure de jeunesse et son chalet y a été complètement rénové. Aussi, des modifications ont été apportées au système d'éclairage des courts de tennis du parc Laroche, dans un souci d'efficacité. L'atténuation de l'éclairage a été prévue en temps régulier pour répondre aux besoins d'un niveau de jeu récréatif. Celui-ci sera augmenté pour atteindre un niveau compétitif, spécialement pour la tenue des Internationaux de tennis junior Banque Nationale. Cette initiative vise à préserver

la qualité de vie des résidents voisins du parc. De plus, une troisième phase de travaux sera enclenchée à la fin de l'été au parc Maurice-Richard, où l'on procédera au pavage du sentier existant, à la construction de sentiers secondaires en poussière de pierre, à différentes plantations, à l'ajout d'abris solaires et de mobilier urbain, mais surtout à l'aménagement d'une aire de jeu de type Trekfit s'inspirant d'une jungle de bambou. Le tout pour obtenir un parc à vocations multiples où cohabitent des espaces de détente, de rencontre, de jeux sportifs et de fraîcheur. Enfin, un nouveau tronçon de piste cyclable a été aménagé hors de la chaussée sur la rue Beauchesne, entre la rue Notre-Dame et le boul. Iberville, pour le plus grand bonheur de nos cyclistes.

De gauche à droite, la présidente de la commission Services urbains et parcs, Denyse Peltier, en compagnie de Zakaria Haya et Isabelle Rouleau, sauveteurs à la piscine Lachapelle, ainsi que Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air. ▶



Programme Rénovation Québec 2018/2019

228 000 \$ pour réparer les maisons lézardées

Dès le 24 septembre, les propriétaires de maisons lézardées pourront s'inscrire au programme Rénovation Québec afin de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de travaux de stabilisation sur leur habitation.

Le programme, offert conjointement par la Ville de Repentigny et la Société d'habitation du Québec, dispose d'une enveloppe budgétaire de 228 000 \$ pour l'année 2018/2019.

Admissibilité

Les propriétaires d'un bâtiment résidentiel comptant au moins une unité de logement et dont les fondations sont endommagées en raison de l'affaissement du sol sont admissibles à une subvention correspondant aux deux tiers du coût des travaux à réaliser, et ce, jusqu'à concurrence de 20 000 \$.

Pour s'inscrire au programme, ils devront remplir le formulaire disponible à partir du 24 septembre au ville.repentigny.qc.ca, onglet « Vie citoyenne – Permis et urbanisme », et déboursier le tarif d'inscription fixé à 50 \$ (ce montant sera remboursé dans le calcul de la subvention). Une inscription au programme ne garantit ni son admissibilité ni l'octroi d'une aide financière.

L'octroi des aides financières se fera en fonction de l'ordre de réception des formulaires, et ce, jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire disponible. Les propriétaires dont la demande n'a pas été traitée au cours d'une précédente édition sont invités à s'inscrire de nouveau.

Pour plus d'informations, consultez le règlement 482 disponible sur le site web de la Ville ou communiquez avec le Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3001, poste 3840.

Le chantier de la rue Notre-Dame reporté à l'an prochain

La Ville de Repentigny a dû reporter à l'année prochaine les travaux prévus sur la rue Notre-Dame tel qu'annoncé au budget 2018. La Ville agit ainsi dans un souci de saine gestion financière.

La seule soumission reçue à la suite de l'appel d'offres qu'elle avait lancé au printemps dernier excédait considérablement les estimations faites par la municipalité. L'absence de réponses ne permettait pas de surcroît de faire une analyse comparative des prix unitaires. De la même façon, la Ville de Repentigny a dû reporter à l'automne un autre chantier routier initialement prévu au calendrier des travaux de l'été 2018, soit le projet de la rue Éthier.

Ce phénomène est observé dans d'autres villes du Québec. La Ville de Québec, qui a fait l'annonce le 1^{er} août dernier du report

de 15 % de ses chantiers, en est un exemple. Cette situation s'explique notamment par la hausse du prix du bitume. En ce qui concerne les deux chantiers repentignois, il faut également considérer que le marché actuel est à la hausse en raison de la forte demande dans la région. La municipalité retournera sur le marché public au moment propice pour de nouveaux appels d'offres.

À propos du chantier de la rue Notre-Dame

Dans le cadre de son programme de Grands Chantiers 2017-2020 adopté par le conseil municipal, la Ville de Repentigny avait inscrit la poursuite du chantier de la rue Notre-Dame, cette fois, à l'entrée ouest de la ville. Le projet vise la réfection des infrastructures du côté sud du segment entre les rues Notre-Dame-des-Champs et Robert. Le projet comporte également l'enfouissement des utilités publiques et l'aménagement de l'entrée de ville. Ce chantier devait être le plus imposant de 2018.

Passerelle piétonnière Brien : le dossier progresse

À la suite de l'accident survenu ce printemps alors qu'un camion-benne circulant sur l'autoroute 40-E est entré en collision avec la passerelle piétonnière Brien, de nombreuses démarches ont été entreprises par la municipalité pour permettre aux citoyens de retrouver cette installation dans les meilleurs délais.

À cet effet, une expertise visant à évaluer l'intégrité structurale de la passerelle sera réalisée prochainement. Cette étape est nécessaire pour préciser l'ampleur et la nature des travaux à mener et répond aux normes concernant les structures et ouvrages d'art au-dessus du réseau autoroutier du Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET). Elle doit être réalisée en accord avec les différentes instances impliquées dans le dossier.

Il faut savoir que la Ville de Repentigny travaille en collaboration avec le MTMDET afin d'accélérer les travaux. Même si la passerelle est la propriété de la Ville, le pont d'étagement et l'autoroute

appartiennent à ce ministère. Celui-ci est donc impliqué dans l'étude du dossier et les travaux. Les citoyens seront préalablement avisés de l'évolution du dossier et des fermetures de voies qui seront nécessaires à la réalisation de cette expertise.

Piste multifonctionnelle sur Brien

Tandis que les démarches évoluent pour la reconstruction de la passerelle, la Ville procédera sous peu à l'aménagement d'un nouveau segment de piste multifonctionnelle pour relier cette structure au réseau repentignois; un chantier dont elle a la pleine maîtrise d'œuvre. Le nouveau tronçon sera situé du côté sud de l'autoroute, tout juste devant les Galeries Rive Nord, et il sera aménagé hors de la voie de circulation.

D'ici à ce que la passerelle soit remise en état, le trottoir adjacent au pont d'étagement peut être utilisé. Piétons et cyclistes sont aussi invités à utiliser les pistes multifonctionnelles des viaducs Industriel et Laroche pour leurs déplacements.

La mairesse félicite Sébastien Toutant



Lors de la compétition de skate-board, le Plazam, qui s'est tenue le 12 août dernier au Skate Plaza, la mairesse, Chantal Deschamps, a félicité Sébastien Toutant, résident de Repentigny, pour sa médaille d'or en snowboard aux Jeux olympiques de Pyeongchang au début de l'année. Sur la photo, Mme Deschamps est entourée de Sébastien Toutant à gauche et Jessy Dessureault, propriétaire de la boutique Universe et président du club SK8, à droite, ainsi que des conseillers municipaux Sylvain Benoît, Cécile Hénault, Jennifer Robillard et Jean Langlois.

Grand ménage de fin d'été

La dernière vente-débarras de l'année se déroulera la fin de semaine des 8 et 9 septembre, de 9 h à 21 h. Inscrivez votre vente-débarras à notre carte interactive au plus tard le 28 août :

- Par courriel à ventes-debarras@ville.repentigny.qc.ca;
- Par téléphone au 450 470-3484 (il s'agit d'une boîte vocale programmée afin de recevoir vos informations).

Précisez vos nom, adresse, numéro de téléphone et le ou les jours de votre vente-débarras. Veuillez noter que vous n'aurez pas de retour d'appel confirmant votre ajout à la carte/liste.

Visitez le ville.repentigny.qc.ca, dans la section « Permis et urbanisme », pour plus d'informations.

Dans le cas d'une journée pluvieuse, les ventes-débarras seront reportées le même jour de la fin de semaine suivante, soit le 15 ou 16 septembre.



À Repentigny dès le 1^{er} octobre

Tout savoir sur la collecte des matières organiques

Distribution des bacs en cours

La distribution des bacs bruns est présentement en cours et s'échelonne jusqu'à la fin septembre. Chaque bac contient un bac de cuisine de 7 L, deux échantillons de sacs compostables ainsi qu'une brochure sur la collecte des matières organiques, incluant un calendrier des collectes. Les bacs sont livrés porte-à-porte et sont laissés en bordure de rue. Les citoyens sont invités à commencer à les utiliser seulement quelques jours avant l'entrée en vigueur de la collecte.

La collecte

Qui? Les habitations de huit logements et moins, les écoles, les garderies, les édifices municipaux et environ un tiers des institutions, des commerces et des industries (ICI) seront desservis par la collecte des matières organiques à compter du 1^{er} octobre 2018. Les habitations de neuf logements et plus ainsi que le reste des ICI seront quant à eux desservis en octobre 2019.

Quand? La collecte aura lieu les mardis et les mercredis, selon le secteur, à compter du 1^{er} octobre 2018 :

- Une fois par semaine, de la mi-avril à la mi-novembre;
- Une fois par deux semaines, de la mi-novembre à la mi-avril.

Attention, à compter du 1^{er} octobre, les secteurs de collectes seront modifiés. Plus d'informations à cet effet sont partagées dans le bas de cette page.

Le calendrier des collectes octobre-décembre 2018 est disponible dans la brochure distribuée dans les bacs bruns, au ville.repentigny.qc.ca/collecteMO et à la page 8 de ce présent bulletin.

Quoi? Seul le bac brun de 240 L fourni par la Ville sera ramassé lors de la collecte. Des exceptions seront faites lors des collectes avec surplus acceptés (voir le calendrier en page 8). Les sacs en papier ou compostables et les contenants réutilisables seront alors également acceptés.

Comment? Le bac brun doit être placé en bordure de rue à compter de 19 h la veille de la collecte ou au plus tard à 6 h 30 le jour même, de la manière suivante. ►

Utilisation des bacs

La façon la plus économique et écologique d'utiliser le bac brun et le bac de cuisine est d'y mettre les matières en vrac. Toutefois, plusieurs alternatives permettent de faciliter leur entretien :

- Placer du papier journal au fond du bac de cuisine afin d'absorber les liquides résiduels, ou fabriquer une doublure en origami (découvrez comment sur le site internet de la Ville) ;
- Utiliser des sacs de papier ou des sacs identifiés du logo de certification compostable, en vente dans la plupart des magasins grande surface.

Tous les sacs de plastique sont interdits.



Le tri des matières

La collecte des matières organiques permettra de se départir de résidus alimentaires, de résidus verts et de plusieurs autres résidus organiques. Un aide-mémoire complet ainsi qu'un autocollant récapitulatif sont inclus dans la trousse distribuée avec les bacs bruns. Ils sont également disponibles au ville.repentigny.qc.ca/collecteMO.

Entretien et nuisances

Un bon entretien du bac brun et du bac de cuisine est essentiel afin que le tri des matières organiques s'avère une expérience positive. Une liste d'astuces pour éviter les indésirables est disponible au ville.repentigny.qc.ca/collecteMO, sous la section « FAQ ».



Vous habitez un immeuble de neuf logements et plus ?

Les immeubles de neuf logements et plus ainsi que les institutions, les commerces et les industries non incluses dans la phase 1 seront desservis par la collecte des matières organiques à compter du 1^{er} octobre 2019, dans une seconde phase.

Ainsi, pour la prochaine année, aucun changement ne sera apporté à la fréquence de vos collectes et au tri de vos matières, hormis en ce qui concerne la collecte des résidus verts. Cette dernière ne sera plus offerte à partir du 1^{er} octobre 2018, et ce, pour l'ensemble du territoire, puisque c'est la collecte des matières organiques qui la remplacera.

Les habitations qui ne seront pas desservies par la collecte des matières organiques pourront se départir de leurs résidus verts à six moments au cours de l'année. Pour connaître les dates pour votre secteur, entrez votre adresse dans l'application **Mes services municipaux**, disponible dans la section « Liens rapides » de la page d'accueil du site web de la Ville.

Pour toute autre question ou si vous souhaitez obtenir un bac brun dès maintenant, communiquez avec la ligne Info-environnement au 450 470-3830.

Venez poser vos questions !

Cet été, dans le cadre de la tournée *On le fait pour nous!*, la brigade environnementale se promène sur le territoire pour parler bacs bruns ! Voici les dates de ses prochaines sorties :

- 16 septembre : Provigo (515, boul. Lacombe)
- 22 septembre : IGA Crevier (1315, boul. Iberville)
- 29 septembre : Métro Plus Marquis (150, rue Louvain)

Vous ne pourrez pas la manquer, puisqu'elle se déplace à bord d'une grande scène colorée où elle tient diverses animations pour sensibiliser et divertir toute la famille. Profitez de ces occasions pour poser vos questions et être fin prêts à intégrer le tri des matières organiques à vos habitudes.

Changements aux collectes et redéfinition des secteurs

L'entrée en vigueur de la collecte des matières organiques le 1^{er} octobre prochain occasionnera certains changements aux autres collectes. La carte des secteurs sera également modifiée, et ce, pour l'ensemble des collectes offertes par la municipalité.

Six secteurs de collectes

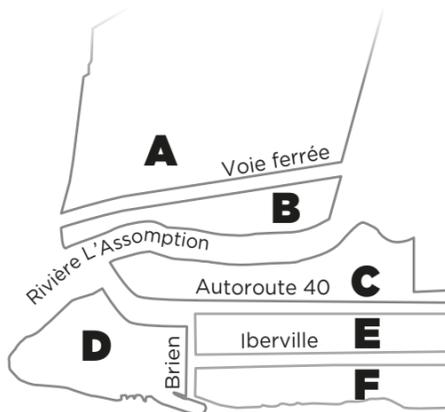
À compter du 1^{er} octobre, pour tous les types de collectes, les secteurs 1, 2, 3 et 4 seront divisés en six nouveaux secteurs, soit A, B, C, D, E et F, de la manière suivante :

- Le secteur 1 devient le secteur A;
- Le secteur 2 devient le secteur B;
- Le secteur 3 se scinde en deux et devient le secteur C (au nord de l'autoroute 40) et le secteur D (au sud de l'autoroute 40) ;
- Le secteur 4 se scinde en deux et devient le secteur E (au nord du boul. Iberville) et le secteur F (au sud du boul. Iberville).

Prenez note que malgré les changements à la carte des secteurs en vigueur à compter du 1^{er} octobre, les jours de collecte demeureront les mêmes, et ce, pour l'ensemble des collectes.

La collecte des déchets aux deux semaines

Avec l'arrivée de la collecte des matières organiques, environ 5 % des matières générées seront destinées aux déchets. Ainsi, à compter du 1^{er} octobre, la collecte des déchets sera offerte aux deux semaines. Les jours de collecte demeureront les jeudis et les vendredis, selon le secteur.



Les résidus verts dans le bac brun

À compter du 1^{er} octobre, les résidus verts devront être déposés dans le bac brun et seront ramassés lors de la collecte des matières organiques, soit les mardis et les mercredis, selon le secteur.

Plusieurs collectes de matières organiques avec surplus acceptés seront offertes au printemps et à l'automne, soit lors des périodes où les résidus verts sont produits en plus grande quantité (voir le calendrier).

Pour connaître votre nouveau secteur et les dates de collectes propres à votre résidence, consultez l'outil **Mes services municipaux**, disponible en ligne, sous la section « Liens rapides » de la page d'accueil du site internet de la Ville.

Aucun changement n'affectera la collecte sélective, la collecte des branches, la collecte des encombrants et la collecte des sapins naturels en janvier.



Un rappel des collectes par textos, ça vous dit ?

La Ville de Repentigny mettra bientôt en ligne un outil qui permettra de communiquer avec les citoyens par voie de messages textes ou de courriels. Les citoyens inscrits auront la possibilité de choisir le moyen par lequel ils souhaitent être contactés et les sujets qui les intéressent.



Dans un premier temps, cette application sera utilisée pour envoyer des rappels aux citoyens la veille d'une collecte.

L'outil est toujours en développement, mais il est possible de s'inscrire dès maintenant à la liste d'envoi ! Pour ce faire, rendez-vous au ville.repentigny.qc.ca, sous la section « Vie citoyenne – Collectes et écoparcs » et remplissez le formulaire d'inscription. Vous pourrez ainsi bénéficier de ces rappels dès la mise en ligne de l'outil prévue pour l'automne.

Pour toute question, consultez le ville.repentigny.qc.ca/collectes ou communiquez avec la ligne Info-environnement au 450 470-3830 ou à info-environnement@ville.repentigny.qc.ca.

Dates à retenir

8 septembre :

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

De 9 h à 15 h, et ce, beau temps, mauvais temps.

Cette collecte a lieu une fois par année dans le stationnement des écoles secondaires Jean-Baptiste-Meilleur (entrée sur la rue Jean-Baptiste-Meilleur) et L'Horizon (entrée sur la rue Bourgeois).



Soyez sécuritaires et écoresponsables! Débarrassez-vous de vos piles, de votre peinture, de vos ampoules fluocompactes et de bien d'autres résidus domestiques dangereux. Visitez le site web de la Ville pour connaître les matières acceptées dans la collecte des RDD. Faites d'une pierre deux coups en vous informant des matières refusées, comme les produits électroniques, les pneus et les déchets biomédicaux. La liste complète est disponible au ville.repentigny.qc.ca/environnement.

En attendant la collecte...

Assurez-vous de conserver vos produits d'usage domestique identifiés par un symbole corrosif, explosif, inflammable ou toxique dans leur contenant d'origine, fermé hermétiquement et hors de la portée des enfants et des animaux. Évitez de les amasser ou de les jeter dans la toilette, le lavabo ou aux déchets. En tout temps, vous pouvez vous départir de vos RDD à l'écoparc de la MRC de L'Assomption durant les heures d'ouverture.



10, 11, 12 septembre

8, 9, 10 octobre :

Collectes de branches

Secteurs 1 et 2 : 12 septembre

Secteur 3 : 10 septembre

Secteur 4 : 11 septembre

Secteurs A et B : 10 octobre

Secteurs C et D : 8 octobre

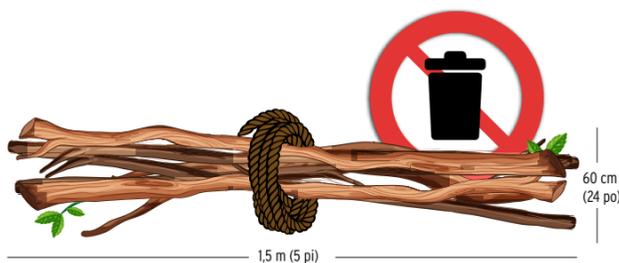
Secteurs E et F : 9 octobre

ATTENTION :

Changement de secteurs dès le 1^{er} octobre en vue de la collecte des matières organiques.

Consultez le calendrier ci-dessous pour connaître le vôtre.

Les branches doivent être déposées en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte. Elles sont acceptées en quantité illimitée, mais doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

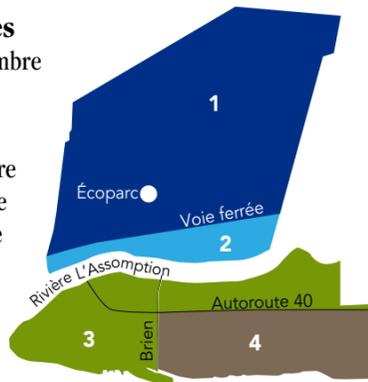
Du 1^{er} octobre au 15 mars :

Levée de l'interdiction d'abattage des frênes

Dès le 1^{er} octobre, il sera possible de procéder à l'élagage ou à l'abattage des frênes morts ou dont 30% des branches sont atteintes par l'agrile du frêne. Cette mesure vise à limiter la propagation de la maladie sur le territoire. Rappelons que pour procéder à l'abattage ou au remplacement d'un arbre, il est nécessaire d'obtenir un permis conformément émis par la Ville. Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/agrile ou composez le 450 470-3840.

⚠ *Saviez-vous qu'il est interdit de planter un frêne sur le territoire de la Ville de Repentigny? Cette mesure vise à enrayer la propagation du fléau qu'est l'agrile du frêne. En prévention ou à la suite d'un abattage, remplacez le frêne par un autre arbre qui n'attend qu'à s'enraciner et prendre vie.*

Prenez note que la conférence sur les arbres qui devait avoir lieu le 27 septembre prochain est annulée.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu les mardis 11 septembre et 9 octobre 2018, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Nos élus maintenant sur Facebook

Ville de Repentigny

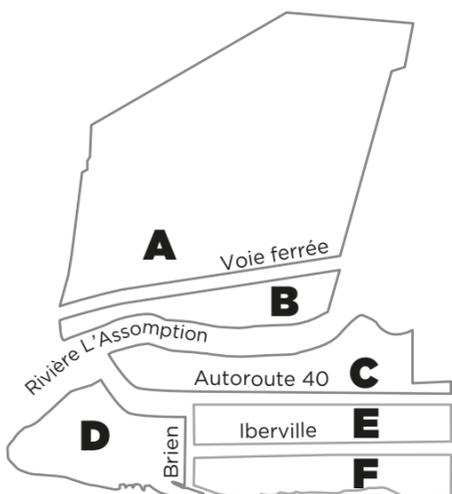
URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840
Ligne pour les médias	450 470-3100

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression : Imprimerie Jacques Ross
Distribution : Postes Canada
Tirage : 36 000 exemplaires

CALENDRIER DES COLLECTES



Octobre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1 ^{er} nov.	2 nov.

Novembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

Décembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24/31	25	26	27	28

